



RÉGION  
Nord-Pas de Calais

Jean-Louis POURPOINT  
Président  
Améziane AIT MENGUELLET  
Vice-Président  
Marie-Françoise CATELLE  
Secrétaire  
Jean-Marc PONSON  
Réservier

# L'ASSOCIATION SCIENTIFIQUE DES PSYCHIATRES DE SERVICE PUBLIC REGION NORD- PAS DE CALAIS

vous prie de bien vouloir réserver votre journée du

## JEUDI 18 NOVEMBRE 2010

Sur le thème :

### **MALADES (et) DIFFICILES**

qui aura lieu à :

**L'ESPACE INTERNATIONAL Salle Concorde**  
**299 Boulevard de Leeds - 59777 EURALILLE**

Nos missions de soignants, de professionnels de secteur en psychiatrie nous amènent à accueillir les patients présentant des troubles psychiatriques patents, en souffrance psychologique ou en situation de crise, de façon non restrictive. Hors, souvent les situations cliniques nous paraissent complexes car les liens entre pathologie mentale, troubles de la personnalité, difficultés sociales sont étroitement intriqués.

Les comorbidités, tels les troubles des conduites accroissent les difficultés de la prise en charge ou du projet thérapeutique. Le suivi ambulatoire est-il suffisant ? Comment articuler le travail avec le secteur social ?

Au sein des unités de soins, les notions de règles de vie, de transgressions comportementales ou de violence nous interpellent régulièrement dans notre travail institutionnel. Dans les situations de dangerosité psychiatrique, ou criminologique, ou sociale, quel est l'intérêt d'unités spécifiques voire d'une orientation en Unité pour Malades Difficiles ? La réflexion autour de la révision de la loi du 27 juin 1990, la judiciarisation rampante de la psychiatrie sont des interrogations nouvelles autour de ces personnes dont on ne sait si elles sont seulement patients, seulement difficiles ou les deux à la fois.

Ce thème de « MALADES (et) DIFFICILES », sera l'occasion de réfléchir à ces aspects de nos pratiques qui ne sont pas marginales ou exceptionnelles.

**A.S.P.P. Siège : Etablissement Public de Santé Mentale de LILLE METROPOLE**  
**SECTEUR 59 G 20 – BP N° 10**  
**59487 ARMENTIERES CEDEX – (Tél. : 03.20.10.23.30 – Fax : 03.20.10.22.96)**